

# Assemblée Générale



*Association Centre de Loisirs et Culture*

# Rapport moral



***Association Centre de Loisirs et Culture***

## **RAPPORT MORAL**

### **(Assemblée Générale du 01/10/2020)**

Nous avons traversé une période complexe qui a amené l'association CLC à interrompre ses diverses activités du 16 mars à fin juin.

Toutefois l'équipe de direction, plusieurs personnels permanents et plusieurs animateurs des ateliers ont développé divers outils d'information ( emails, Facebook ou voie de presse) afin de maintenir au mieux les liens avec les adhérents, les enfants et les adolescents. Dans ce contexte particulièrement difficile, pendant lequel une veille administrative de l'association a été assurée, il convenait de prendre en compte quelques demandes spécifiques et de donner quelques conseils ou exercices à faire pour permettre une certaine continuité dans les diverses activités. Par ailleurs notre association a organisé l'accueil d'enfants de soignants ou professionnels indispensables à la gestion de la crise pendant cette période.

Nous avons également été régulièrement en relation avec les élus et les services municipaux pour organiser ensemble des actions possibles en faveur des habitants de la commune.

Actuellement nous réfléchissons sur les modalités à mettre en place pour assurer le fonctionnement de la vie associative au cours de la saison 2020-2021 qui s'avère être une période toujours empreinte de complexité et d'incertitude.

Il est essentiel de réaffirmer notre volonté de poursuivre et de développer nos nombreuses activités afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins recensés des habitants de la commune, en étroite concertation et complémentarité avec l'équipe municipale d'Eybens, d'une part pour garantir l'accueil des enfants et adolescent au centre de loisirs et au secteur jeunes et pour poursuivre les activités Périscolaires, et d'autre part pour garantir la pérennité des ateliers ( Enfants et Adultes) et La vitalité de la vie associative.

Plus que jamais nous ancrons notre démarche dans les valeurs de l'éducation populaire pour favoriser la participation active, ludique et créatrice de chacun et pour promouvoir l'éveil à toutes formes d'expressions culturelles et artistiques, la recherche de l'épanouissement personnel, l'inscription citoyenne de chacun.

Ce sont autant de sources essentielles qui privilégient les notions de solidarité, de laïcité et de respect entre les individus pour promouvoir sans cesse dans notre environnement l'indispensable nécessité d'une cohésion sociale.

Depuis six ans votre association Centre Loisirs et Culture a réalisé ses actions dans un contexte de restrictions budgétaires et de réduction de moyens humains. Nous les avons pris en compte en nous réorganisant du mieux possible pour faire face à cet état de fait (pour rappel: suppression du poste de médiatrice culturelle, réduction du temps de travail du secrétariat et d'accueil, perte du financement spécifique pour la vie associative). Je rappellerai ici les alertes régulières lancées par le commissaire aux comptes sur la fragilité financière de l'association CLC qui ne dispose que d'un très faible fonds propre qui ne lui permettrait de fonctionner qu'une vingtaine de jours en cas de problèmes graves de financement.

Cependant la direction et l'ensemble du personnel avec les membres bénévoles du conseil d'administration se sont toujours fortement mobilisés pour développer avec conviction et efficacité les différents projets que nous proposons tant aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Des recherches actives de financement extérieur sont engagées. Il s'agit notamment de pourvoir à l'emploi de jeunes animateurs et personnels administratifs (notamment par les contrats aidés qui malheureusement ont été progressivement supprimés). L'association CLC contribue ainsi à l'insertion de jeunes en leur proposant

des axes de formation et un encadrement éducatif adaptés aux missions d'accueil et de prise en charge des mineurs. Ces recherches de financement permettent également de développer les projets d'échanges européens et divers projets associatifs.

En février 2020 nous avons fait part de nos grandes inquiétudes à l'équipe municipale sur les conséquences de ces réductions budgétaires qui perdurent et s'avèrent très préjudiciables actuellement pour la continuité de la mise en œuvre du projet associatif. De plus la suppression des contrats aidés renforce cette réalité de manque de moyens humains pourtant indispensable.

L'association du CLC tient à réaffirmer que son projet consiste à agir pour l'intérêt général des habitants de la commune d'Eybens. Votre association met en œuvre, dans une démarche dynamique, un ensemble de prestations en réponse aux besoins des enfants, des adolescents et des adultes sans aucune discrimination en interaction avec les acteurs sociaux, scolaires, culturels, éducatifs, associatifs.

Il nous faut donc rappeler et réaffirmer encore avec une forte détermination que pour garantir la qualité et l'efficacité des activités, actions et interventions, une association spécifique comme le CLC a besoin pour fonctionner de la compétence de professionnels permanents (en matière d'animation enfance et jeunesse, en matière de gestion, d'accueil du public et de ressources humaines) salariés, d'intervenants rémunérés spécialisés dans chacune des diverses activités proposées.

Pour l'ensemble des activités et des actions proposées l'association CLC répond aux demandes institutionnelles de l'équipe municipale, avec laquelle le dialogue s'est nettement amélioré depuis plus d'un an. Nous nous devons aussi de respecter les directives spécifiques de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en matière d'accueil de loisirs et d'encadrement éducatif dans le cadre du contrat enfance jeunesse. Il nous est demandé d'apporter une dimension éducative et de garantir un cadre sécurisé et sécurisant pour l'ensemble des mineurs accueillis.

Des personnes bénévoles s'impliquent au conseil d'administration pour insuffler un dynamisme constant à notre association qui participe activement et résolument à la concrétisation d'une politique publique en faveur de la population Eybinoise. Il y a aussi d'autres formes de participations auxquelles des personnes bénévoles peuvent prendre part en apportant leur dynamisme, leur savoir-faire, leur initiative tant pour l'animation de la vie associative que dans la proposition d'actions ou d'activités dans un domaine spécifique.

Un concept sur la notion de personne contributive est souvent énoncé pour qualifier les implications des personnes bénévoles dans le milieu associatif. Il nous semble important de préciser que si ce concept nous semble devoir être développé, la contribution d'une personne bénévole au mouvement associatif ne saurait se substituer aux fonctions des salariés qui sont compétents pour réaliser de façon concrète les diverses missions et activités qui font le fondement de votre association. Une personne bénévole contribue certes à la bonne marche associative à la condition expresse qu'elle soit adossée à des personnels, des intervenants compétents et professionnels pour réaliser et encadrer nos diverses actions et activités.

Des temps de concertations avec la municipalité sont donc indispensables à programmer de manière régulière, d'une part pour définir ensemble les objectifs attendus et les propositions d'actions pour les atteindre et, d'autre part, pour que soit prise en compte l'impérative nécessité des moyens pour que votre association puisse poursuivre ses activités et ses actions adaptées du mieux possible aux besoins des Eybinois.

Au nom des membres du conseil d'administration et du bureau de l'association CLC je tiens à remercier l'ensemble des salariés ( personnels permanents, intervenants) et des bénévoles pour leur compétence, leur motivation, leur esprit d'initiative, leur capacité d'adaptation et leur disponibilité pour effectuer tout ce travail tellement précieux dans ce contexte social de plus en plus complexe et tendu.

L'association CLC, qui est votre association, a donc besoin de vous, de votre présence, de votre implication et engagement afin de poursuivre et de développer l'émergence de ces principes, tellement essentiels à nos vies, de l'éducation populaire. Notre volonté est de les faire resplendir de toutes leurs couleurs porteuses d'espérance et d'humanisme.

Je conclurai mon propos en vous lisant la très belle lettre écrite, en mai 2020, pendant la période de confinement, par Hubert Reeves.

Cette lettre est adressée à un nouveau-né :

« Cher enfant,

Bientôt va débiter pour toi une merveilleuse et tragique expérience.

Quelque part dans l'immensité de l'univers, à la périphérie d'une galaxie appelée la Voie Lactée, près de l'étoile Soleil, sur la troisième planète de son système, la Terre, tu vas naître. Des myriades de petits spermatozoïdes vont monter à l'assaut dans le ventre obscur de ta mère. Le gagnant pénétrera son ovule et tu vas entrer dans l'existence.

Tu es le fruit d'une longue gestation qui se poursuit depuis près de quatorze milliards d'années. Tout a commencé dans la lumière éblouissante d'un gigantesque et torride espace.

Ne me demande pas ce qu'il y avait avant, je n'en sais rien. Par la suite, dans l'ambiance de collisions de galaxies, d'explosions d'étoiles, de chocs d'astéroïdes, sur une planète tiède tu vas naître. Suite à une longue séquence d'accouplements et de naissances tu auras acquis ton fabuleux cerveau qui te permettra de poser des questions.

Tu découvriras que tu n'es pas seul dans ce monde, tu seras accompagné dans ton séjour terrestre par une famille, une nation, plus de sept milliards d'êtres humains et d'innombrables animaux et plantes de toutes espèces. Tu devras partager ton existence avec eux. Tu dépendras d'eux et ils dépendront de toi.

La durée de ton existence sera, au mieux, de l'ordre d'un siècle, une durée infime par rapport à celle de l'univers. Pendant ce temps il te sera possible d'explorer le monde et de prendre conscience de tes devoirs et de tes responsabilités.

Tu auras à affronter le cycle de la vie humaine avec ses moments de grâces et ses crises.

« De temps en temps la terre tremble », écrit le poète Louis Aragon.

Contrairement aux abeilles et aux oiseaux, ta destinée ne sera pas inscrite dans tes gènes, tu devras la décider toi-même. Il te reviendra : De t'instruire pour trouver les moyens de favoriser et d'enrichir la vie autour de toi ; D'œuvrer à humaniser une humanité qui en a un grand besoin ; D'inscrire ton activité pour amener la matière cosmique à accoucher des merveilles dont elle possède les recettes.

Tu auras l'immense chance d'entrer en contact avec le grand trésor de la culture humaine. Accumulé depuis des millénaires, les œuvres d'art – Musique, peinture, littérature - qui ont contribué à embellir nos vies. Les réflexions des penseurs de toutes les cultures, qui se sont penchés sur les mystères de notre existence.

Tu pourras t'approprier ce riche patrimoine, en faire ton profit, aider à le préserver contre l'oubli et peut-être y contribuer toi-même. Tu laisseras en héritage les fruits de ton activité pour que ceux qui viendront après toi poursuivent la grande aventure de l'univers. Sache que, dans ce monde, il y a de la compassion et de l'amitié. Mais il y a aussi de la méchanceté, de la cruauté, de l'horreur. Tu y seras peut-être confronté. Refuse obstinément d'y participer. Il en va de ta dignité d'être humain.

Fais en sorte qu'on dise de toi ces mots d'Albert Camus « il y a des êtres qui justifient le monde, qui aident à vivre par leur seule présence ».  
Tache d'être à la hauteur de ta destinée. Ta vie y prendra son sens.  
Tu y trouveras ton bonheur. »

Dominique MAURICE  
Président du CLC